

I. Crédit bancaire

A fin octobre, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 121,1MMDH, en hausse de 3,6% d'une année à l'autre.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-24	sept-24	oct-23	
Crédit bancaire *	1 121,1	-1,4	3,6	
Agents non financiers	947,4	0,2	2,4	
Entreprises non financières	520,5	-0,2	1,7	
Privées	442,8	-0,5	1,5	
Publiques	77,7	1,3	2,7	
Ménages	389,4	0,2	1,0	
Agents financiers	173,7	-8,9	11,3	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

Le crédit aux entreprises non financières privées a marqué, en glissement annuel, une hausse de 1,5% reflétant la progression de ses principales composantes. En effet, les crédits à l'équipement ont enregistré une hausse de 6,9% et les facilités de trésorerie de 0,2%. Dans le même sens, les prêts à la promotion immobilière se sont accrus de 4,5%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-24	sept-24	oct-23	
Total	442,8	-0,5	1,5	
Facilités de trésorerie	188,7	-1,9	0,2	
Equipement	120,4	-1,8	6,9	
Immobilier	52,3	1,0	4,5	
Autres crédits *	25,0	11,5	-13,7	
Créances en souffrance	56,5	0,9	0,2	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T3-2024, les critères auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et se seraient assouplis pour les prêts à la promotion immobilière. Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts aux TPME que pour ceux aux GE. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T3-2024, a été jugé « normal » par les industriels. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 83% des entreprises industrielles.
- Au T3-2024, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont reculé à 5,33%. Ils se sont établis à 5,14% pour les GE et à 5,74% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T3-2024	T2-2024	T1-2024
Entreprises non financières	5,12	5,37	5,26
Entreprises privées	5,33	5,45	5,38
TPME *	5,74	5,68	5,85
GE**	5,14	5,34	5,16

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 1%, en lien principalement avec la hausse de 1,6% aussi bien des prêts à l'habitat que des prêts à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 24,1 MMDH après 21,1 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	oct-24	sept-24	oct-23	
Total	389,4	0,2	1,0	
Habitat	246,9	0,3	1,6	
Mourabaha immobilière*	24,1	1,4	14,1	
Consommation	58,3	0,4	1,6	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T3-2024, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T3-2024, globalement en quasi-stagnation à 5,92%, avec un repli à 4,76% pour les prêts à l'habitat et une hausse à 7,06% pour les crédits à la consommation.

Taux débiteurs par objet (en %)

	T3-2024	T2-2024	T1-2024
Ménages	5,92	5,90	6,09
Crédits à l'habitat	4,76	4,79	4,81
Crédits à la consommation	7,06	7,03	7,22

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts bancaires se sont établis à fin octobre à 1 213,2MMDH, en hausse annuelle de 7%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 6,1% pour s'établir à 900,1 MMDH dont 208,8MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 212 MMDH, soit une progression annuelle de 10,4%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à 6 mois a marqué une baisse de 24 points de base passant de 2,92% à 2,68%, tandis que celui des dépôts à 12 mois a marqué une hausse de 37 points de base passant de 2,52% à 2,89%.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,48% pour le deuxième semestre 2024, soit une baisse de 26 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	oct-24	sept-24	août-24	juil-24	juin-24
Comptes à terme					
6 mois	2,68	2,92	2,73	2,67	2,77
12 mois	2,89	2,52	2,53	2,74	3,2